

La Charité

BALLADE.

I

« Pitié ! Seigneur, pitié ! car j'abreuvai ma lance
« Dans le sang de mon frère, et chevalier félon,
« Je quittai mon drapeau, mon beau drapeau de France
« Pour aider au méchant, qui blasphémait ton nom...
« Las ! depuis, toujours seul, avec ma peine amère,
« Au fond de mon manoir, je cache du proscrit
« Le front où le remords, de son ongle sévère,
« Grave en lettres de feu : Maudit ! maudit ! maudit ! »

II

Le triste paladin vit donc sous l'anathème
Qui frappe le pécheur, quand son cœur désolé,
Qui ne croit plus à rien, a senti l'espoir même
Fuir son âme, et, de tout, le laisser isolé !
Pourtant, on dit qu'un soir, une humble mendiante
Surmonta sa frayeur, en l'abordant lui dit :
« La charité, seigneur !... » Et sa main suppliante
Bien qu'en tremblant de crainte, allait vers le maudit !

III

Le sombre chevalier fouille en son escarcelle,
Ému qu'on l'implorât ! et puis il emplit d'or
La main de la pauvre, et va s'éloigner d'elle...
Quand ses haillons tombant, l'Ange prit son essor !
C'était la Charité qui, déployant son aile,
Au nom de ses deux Sœurs, au bon chevalier dit :
« Ton aumône te sauve, et la voûte éternelle
« S'ouvrira devant toi, car tu n'es plus maudit ! »

Saint-Louis, 31 mai 1876.

Comte A. de VERVINS.

Paru dans *Le Foyer domestique* en septembre 1876.